

# Enseignement supérieur - Admission Post Bac (APB)

## un moyen de triage profondément injuste : l'exemple des STAPS

Extraits d'un article de nos collègues Anne Roger et Pierre Chantelot, membres du secrétariat national du Snesup, en ligne en intégralité sur notre site à : [http://www.snepfsu.net/superieur/docs/20151215\\_APB\\_STAPS.pdf](http://www.snepfsu.net/superieur/docs/20151215_APB_STAPS.pdf)

**Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur, dit «APB», a été généralisé en 2009 pour recueillir les vœux d'orientation des lycéens. Le système engendre des défaillances régulières qui relèvent parfois de l'absurdité pratique ou, plus grave, de véritables gâchis d'orientation pédagogique.**

En cas de sureffectif par rapport aux capacités d'accueil définies par décision de chaque université et arrêtées par le Recteur, un tirage au sort aléatoire est organisé car «compatible avec le principe de non sélection»

Peu importe que le lycéen dispose d'un dossier scolaire et/ou d'un dossier sportif de qualité, puisque in fine, la sélection des candidats se fait de manière purement aléatoire, via un tirage au sort informatique qui provoque une profonde injustice dont sont victimes, depuis quelques rentrées, les lycéens souhaitant poursuivre leurs études supérieures dans la filière STAPS.

### L'aléatoire comme principe d'orientation

...«Avec ce système d'APB, les lycéens ne sont plus maîtres de leur orientation, ils ne peuvent que mettre l'UFR STAPS en vœu 1 et croiser les doigts en espérant être tirés au sort.... Certains étudiants avec un vrai projet, se retrouvent en effet, par défaut, dans une autre filière, quand d'autres sont finalement en STAPS sans réel projet professionnel, pour abandonner au bout de quelques mois leur année universitaire...

### Une répartition géographique qui peut coûter cher...

Reste que l'orientation n'est pas l'alpha et l'oméga de la démocratisation de l'enseignement supérieur, laquelle implique d'augmenter le nombre de capacités d'accueil et le niveau des aides aux étudiants (allocations d'études pour toutes et tous). L'orientation devrait être conçue comme un processus depuis la classe de 3e : un accompagnement continu permettrait des bifurcations éventuelles et serait préférable à une échéance unique au travers du dispositif couperet APB, lequel devrait être revu, pour mieux tenir compte des critères de choix géographiques et de filières, effectués par les futurs étudiants.

*pascal.anger@snepfsu.net*

## Politique sportive : le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS)

Suite au bulletin toute profession N° 926 montrant le démantèlement du ministère des sports avec la réforme territoriale et administrative de l'Etat, combiné à un budget ridicule qui s'est vu amputé en dernière lecture de 6 Millions, le budget sport représente 224 Ms au total (230 l'an passé) soit 0,06 % du budget de l'Etat !!!

**Abordons ici l'autre bras armé de la politique sportive de l'Etat qui est le CNDS avec son budget 2016.**

Il prévoit un budget prévisionnel de 264 Ms soit une baisse de 6 Ms par rapport à 2015 (moins 2,2 % et hors inflation).

Rappelons que ses recettes dont nous contestons la philosophie, proviennent à 84 % des jeux et paris sportifs, 15 % de la taxe Buffet et 1 % du mécénat.

### Quelques éléments :

Le gouvernement impose explicitement maintenant au CNDS, un soutien financier aux grands événements sportifs qui se déroulent en France (3,5 Ms).

Le CNDS doit verser sur son budget cette année, 10,4 Ms qui vont financer pour le compte de l'Etat la candidature de Paris aux JO 2024 et près de 16,5 Ms, pour l'Euro 2016 (constructions et rénovations de stades),...

Le relèvement progressif du seuil de financement des associations, maintenu à 1 500 euros pour 2016 (1 000 € pour les associations en Zone de Revitalisation Rurale) et la priorité donnée aux «publics cible», conduisent à exclure une grande partie des associations sportives de cette possibilité de subventionnement.

La professionnalisation et l'emploi deviennent la priorité numéro 1 de la part territoriale.

Ainsi, le CNDS s'éloigne de plus en plus de sa première mission et de ce pourquoi il a été créé, c'est-à-dire le développement du sport pour tous. Un détournement ni plus ni moins !

### Sport et société :

**Quand les grandes marques détruisent le message de l'école et du sport.**

Sur les grands panneaux publicitaires dans le métro et les gares, Adidas, marque sportive, appelle à «créer le chaos» et «imposer ses règles». A l'heure où l'enseignement moral et civique est plébiscité par tous les acteurs politiques et par l'éducation nationale, les grandes entreprises ne devraient-elles pas faire plus attention aux messages qu'elles diffusent et à l'utilisation du sport qu'elles font ?

Lire la suite [http://www.snepfsu.net/outils/sport\\_debats.php](http://www.snepfsu.net/outils/sport_debats.php)

De même, lire dans cette même rubrique l'article : **Les politiques publiques sportives doivent refuser le mécénat de Coca Cola !**

*pascal.anger@snepfsu.net*



## Réformes des lycées

Après plusieurs reports, le ministère de l'éducation nationale a enfin lancé le bilan des réformes du lycée et de la voie professionnelle.

Dès les premières réunions, le ministère a annoncé que ni les structures, ni les programmes ne seraient mis en discussion.

Il est évident qu'en partant sur ces bases, il est difficilement envisageable de procéder à un vrai bilan et que les constats et les propositions portées par les organisations syndicales se retrouvent largement décalées par rapport à ce postulat.

D'autant que le ministère entend obtenir à tout prix une adhésion à sa démarche et aux propositions qu'il fait dans ce cadre. Tout cela pour pouvoir « communiquer ».

Malgré ce cadre, le SNEP-FSU a porté ses analyses et ses propositions avec les autres syndicats de la FSU.

A ce stade des discussions, il est important de noter que la presque totalité des organisations syndicales (hormis les supporters inconditionnels de la ministre...) s'interrogent sur l'intérêt de poursuivre les discussions...

A suivre...

*Christian couturier, Didier Sablic*